

Débat d'orientations budgétaires 2025



Conseil municipal du 14 janvier 2025

Introduction (I)

- **Le débat d'orientations budgétaires est une étape importante dans le cycle budgétaire annuel.**
- **Il permet de discuter des orientations qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif. Il permet également d'être informé sur l'évolution de la situation financière de la collectivité.**
- **Le débat doit avoir lieu dans les 2 mois qui précèdent l'examen du budget primitif.**

Introduction (II)

Avant l'examen du budget, le Maire présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- **Les orientations budgétaires.**
- **Les investissements programmés avec prévision des recettes et des dépenses.**
- **La structure et la gestion de la dette en précisant le profil de dette visée pour l'exercice.**

Introduction (II)

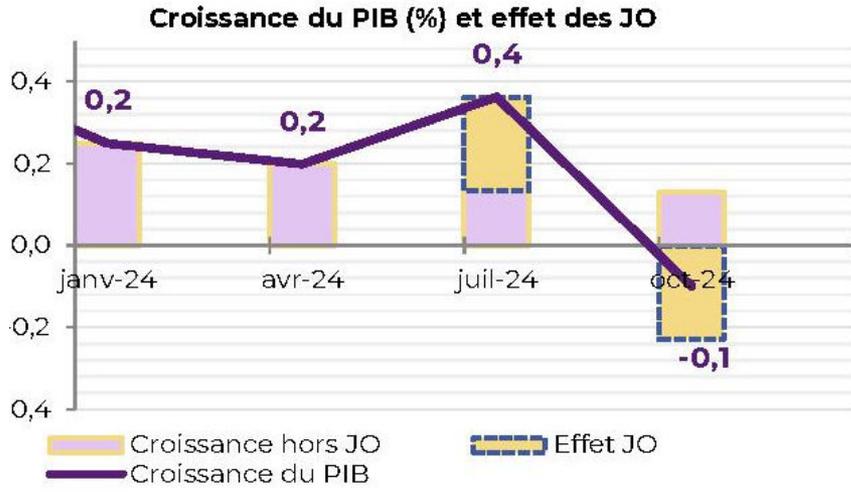
- **Partie 1. Le contexte budgétaire.**
(environnement économique local et national, contexte financier, orientations budgétaires de l'Etat et impacts)
- **Partie 2. L'analyse de la situation financière de Chauray.**
(évolution des principaux postes budgétaires, marges de manœuvre, fiscalité, endettement).
- **Partie 3. Les orientations et programmations.**

Le contexte budgétaire

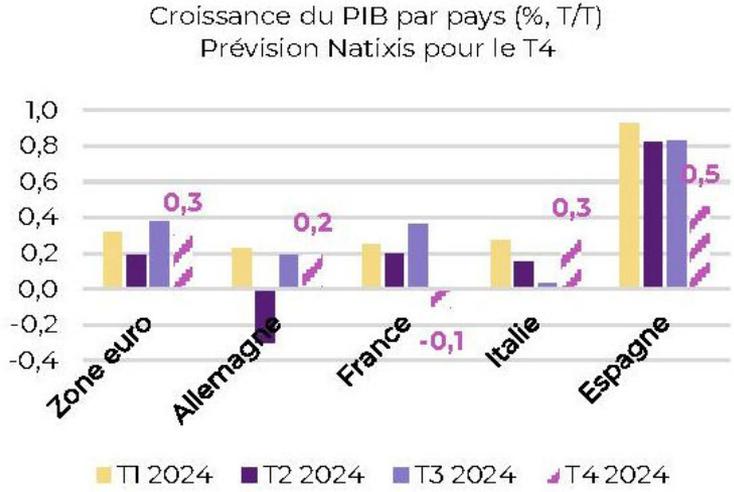
L'environnement macro-économique

Prévisions de croissance ?

La situation géopolitique mondiale (intensification de la guerre en Ukraine et du conflit au Moyen-Orient, arrivée d'un nouveau locataire à la Maison Blanche...) alimente un climat d'incertitudes qui influe sur la croissance. Elle est ainsi attendue sans véritable élan en 2024 et en 2025.



Source : Insee, Natixis CIB



Source : Eurostat, Natixis

Prévisions de croissance ?

Elle est attendue en France en dessous d'1%, au sein d'une zone euro qui peine à se redresser avec une croissance du même acabit et une économie allemande toujours à l'arrêt.

Prévisions

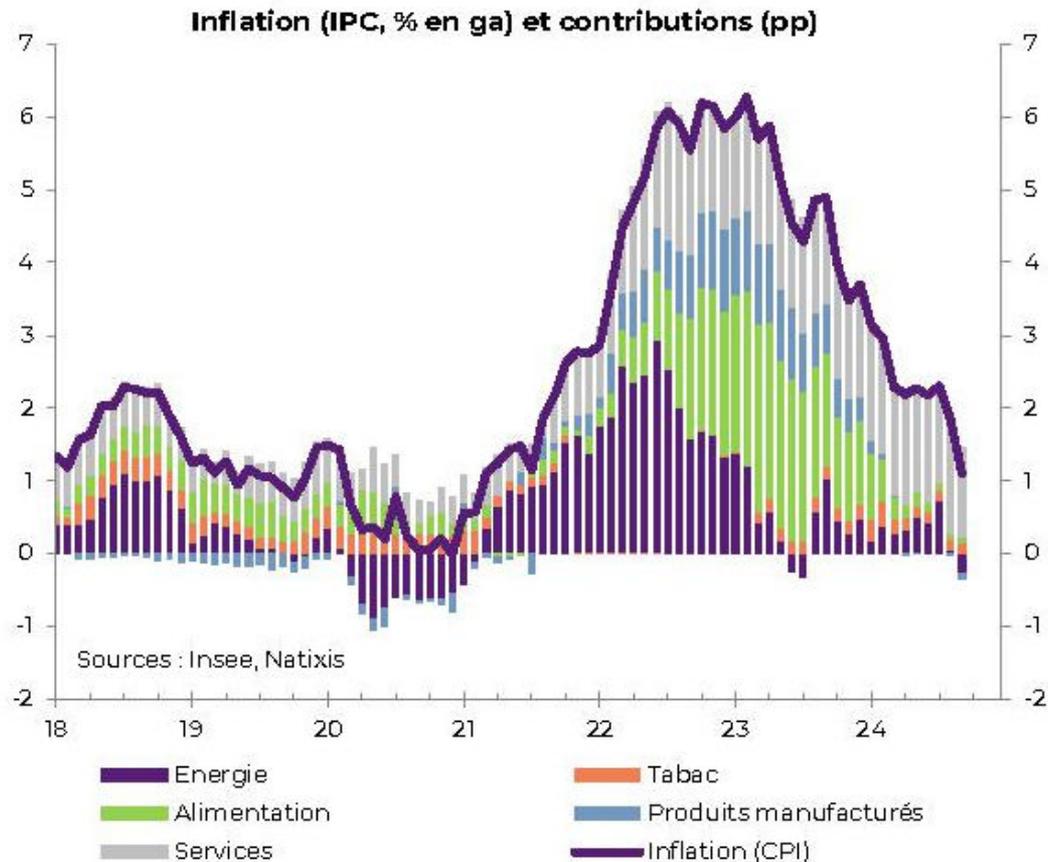
	2023	2024	2025
PIB (MA, %)	1,1	1,1	0,9
Consommation privée (MA, %)	0,9	0,8	1,1
Consommation publique (MA, %)	0,8	2,1	1,1
FBCF (MA, %)	0,7	-1,7	-0,2
Exportations (MA, %)	2,5	1,7	1,8
Importations (MA, %)	0,7	-1,3	1,9
Commerce extérieur (contrib., %)	0,5	1,0	-0,1
Inflation IPCH (%)	5,7	2,3	1,7
<i>hors énergie et alim. non-transf. (%)</i>	5,5	2,4	2,0

Source : Natixis CIB

La formation brute de capital fixe (FBCF) est constituée par les acquisitions moins cessions d'actifs fixes réalisées par les producteurs résidents.

L'inflation en 2025...

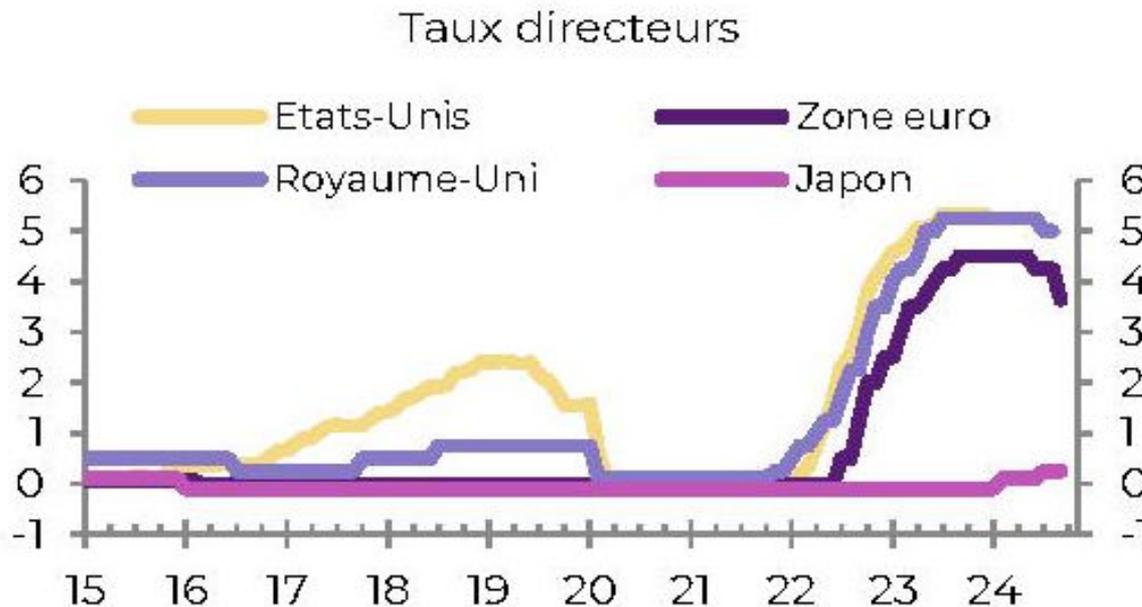
L'inflation en moyenne annuelle est attendue à 2,3% en 2024, et estimée à 1,7% en 2025.



Evolution des taux d'intérêt en 2025...

La plupart des banques centrales ont commencé à desserrer l'étau du crédit sur fond de nette décélération de l'inflation en 2024 et ce mouvement se poursuivrait en 2025 :

La BCE a abaissé ses taux directeurs de 75 pbs à 3,25% (niveau de taux des emprunts souscrits par la ville en décembre 2024.)



Sources : Fed, BCE, BoE, BoJ, Natixis

Nouveau dérapage du déficit public en 2024...

Alors qu'il était de 5,5% du PIB en 2023, le déficit public devrait atteindre 6,1% en 2024, un deuxième dérapage consécutif qui est à l'origine de mesures financières drastiques qui sont en préparation dans le cadre de la loi budgétaire pour 2025.

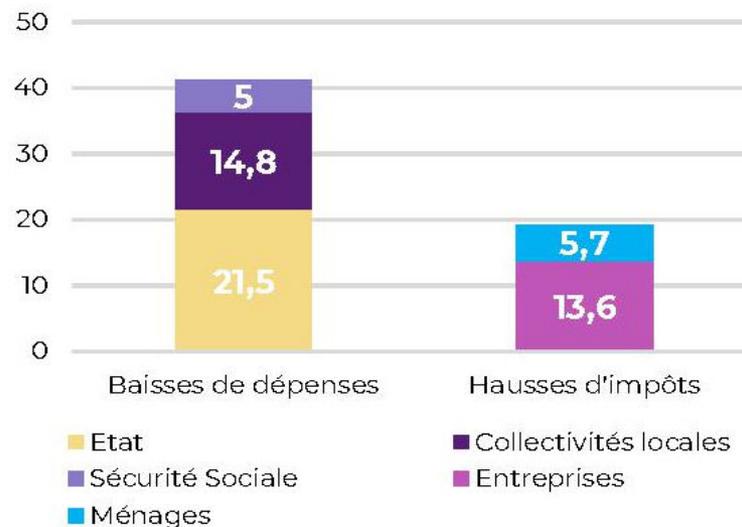
Conséquences pour les collectivités : des ressources en baisse venant de l'Etat

Prévisions du gouvernement

		2023	2024f	2025f
Croissance du PIB réel	%, MA	1.1	1.1	1.1
Déficit public	% PIB	-5.5	-6.1	-5.0
Recettes publiques	% PIB	51.0	50.9	51.1
Dépenses publiques	% PIB	56.4	56.8	56.4
Dettes publiques	% PIB	109.9	111.9	114.7
Prélèvements obligatoires	% PIB	43.2	42.8	43.6

Source : PLF 2025, Natixis

2/3 de l'effort prévu par le gouvernement passe par une réduction des dépenses et 1/3 par des hausses d'impôts (Mds€)

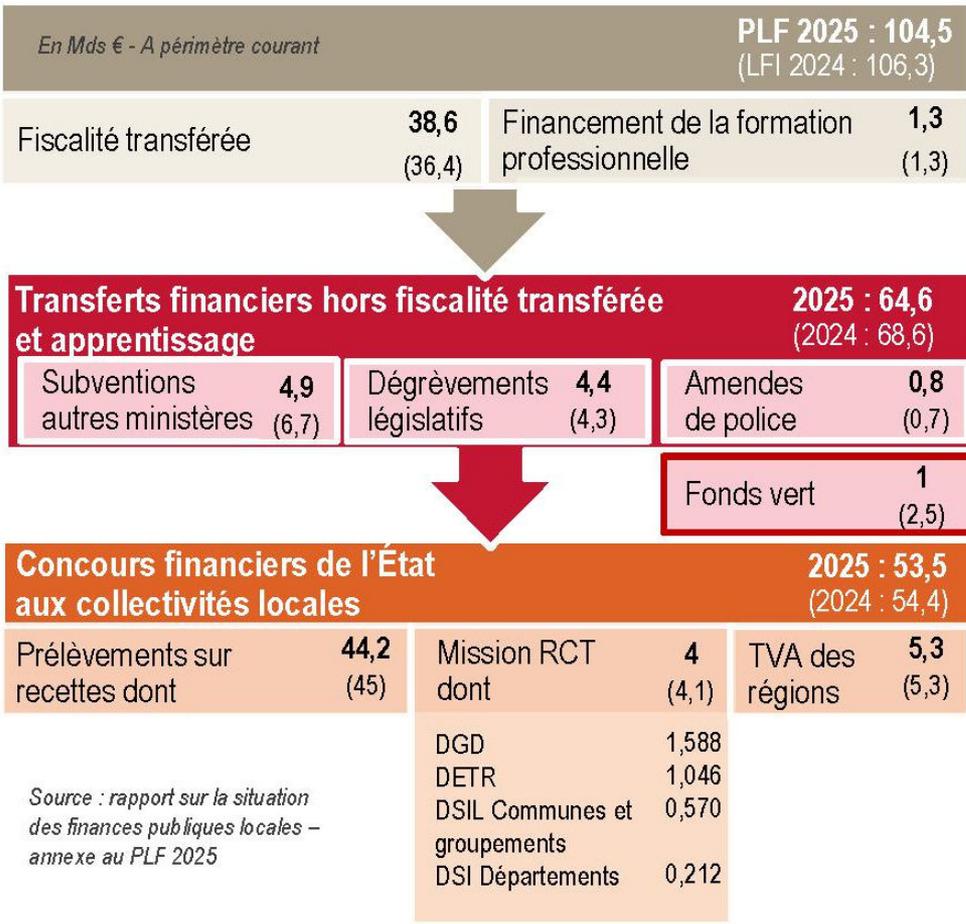


Source : PLF 2025, Natixis

**Les principales dispositions du projet de
loi de finances pour 2025 ayant des
conséquences pour les finances
communales**

Des transferts financiers de l'Etat en baisse.

À Isopérimètre, ces transferts seront en baisse de près de 2 milliards d'euros.



Source : rapport sur la situation des finances publiques locales – annexe au PLF 2025

Les mesures emblématiques: diminutions prévues du FCTVA et du fonds vert

Le montant du FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) est prévu en diminution de 258 millions d'euros:

Le taux de retour de 16,404% du FCTVA va très certainement être diminué à compter de 2025, le projet est de le réduire à 14,85%.

Exemple sur 1 000 000€ de travaux TTC, les 164 040€ de FCTVA perçus en 2024 se mueront en 148 500€ en 2025!

En ce qui concerne le fonds vert, son montant va chuter de 2,5 milliards en 2024 à 1 milliard en 2025.

Les mesures fiscales

- Le calcul de revalorisation des bases fiscales ne relève plus de la LFI, mais repose sur l'indice des prix à la consommation harmonisé constaté en novembre. D'après les premières estimations l'ICPH augmenterait de **1,7%**. Une augmentation plus standard en lien avec le reflux de l'inflation.

- **Produits de la fiscalité en 2024: 3 937 792€**

contre 3 703 925€ en 2023

- **En application d'un effet base de 1,7% et de l'application des termes des réformes fiscales (qui prévoient des mécanismes de lissage des augmentations) le produit 2025 s'établirait à :**

4 012 610,048€ (à montant équivalent des mécanismes de lissage et hors augmentation des taux.)

La situation financière de Chauray en 2024

Section de fonctionnement

Des dépenses de fonctionnement en nette augmentation

FONCTIONNEMENT	DEPENSES	
	PREVISIONS 2024	REALISATIONS 2024
011- Charges à caractère général	€ 4 053 146,27	€ 3 792 561,12
012- Charges de personnel	€ 5 355 122,00	€ 5 263 657,64
014 - Atténuations de produits	€ 35 000,00	€ 26 169,02
65- Autres charges et gestions courantes	€ 1 001 187,00	€ 967 124,77
66 - Charges financières	€ 75 955,00	€ 75 946,66
67 - Charges exceptionnelles	€ 9 625,00	€ 196,00
68 - Dotation aux amortissements et aux provisions		
022 - Dépenses imprévues		
TOTAL DEPENSES RELLES	€ 10 530 035,27	€ 10 125 655,21
Opérations d'ordre	€ 1 018 815,16	€ 1 036 747,13
Virt à la section d'investissement	€ 1 984 514,64	
Résultat reporté 2023		
TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES	€ 13 533 365,07	€ 11 162 402,34

Les réalisations du poste 011 sont susceptibles d'évoluer en fonction des rattachements de charges possibles sur l'exercice 2024.

Ces dépenses ont été maîtrisées et on commence à mesurer les apports des investissements générateurs d'économie sur les charges à caractère général.

Les dépenses de personnel

- En 2024, ce budget a été maîtrisé en dépit d'éléments non prévisibles (ruptures conventionnelles, départ d'agents, recrutement plus nombreux pour faire face à des arrêts maladie). Le budget du personnel connaîtra une augmentation en lien avec les prévisions budgétaires (essentiellement recrutement de 12 agents recenseurs, un renfort au service Espaces Verts, les augmentations de charges patronales, ...)

Ses facteurs d'évolution d'une année sur l'autre restent les mêmes :

- Nécessité de remplacer les agents absents dans les écoles, les accueils de loisirs péri et extra-scolaire et à la structure petite enfance.
- G.V.T en lien avec la politique volontariste d'avancement de grade de la ville.

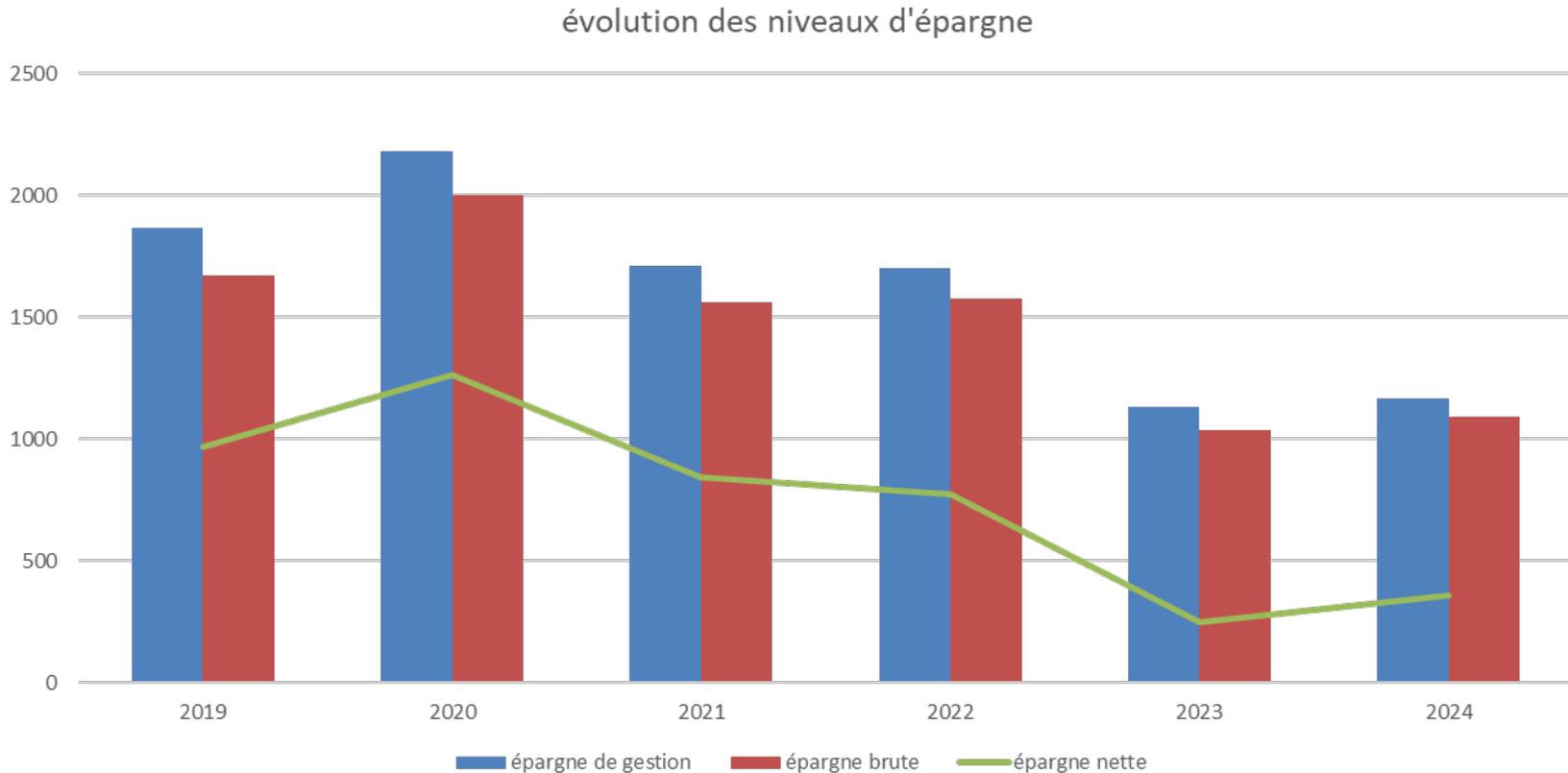
Des recettes réelles de fonctionnement stables

FONCTIONNEMENT	RECETTES	
	PREVISIONS 2024	REALISATIONS 2024
013- Atténuations de charges	€ 20 000,00	€ 22 007,50
70 - Produits des services	€ 929 703,00	€ 945 485,05
73 - Impôts et taxes	€ 7 954 205,00	€ 7 921 756,00
74 - Dotations, participations	€ 1 081 079,00	€ 1 200 111,15
75 - Autres produits divers	€ 365 500,00	€ 388 638,99
76 - Produits financiers	€ 0,00	€ 52,66
78 - reprise sur amortissements et provisions	€ 791 254,00	€ 771 520,17
77 - Produits exceptionnels	€ 10 000,00	€ 43 499,14
TOTAL RECETTES REELLES	€ 11 151 741,00	€ 11 293 070,66
Opérations d'ordre	€ 183 205,69	€ 182 485,97
Virt à la section d'investissement		
Résultat reporté 2023	€ 2 198 418,38	€ 2 198 418,38
TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES	€ 13 533 365,07	€ 13 673 975,01

Les reprises sur amortissements correspondent à la clôture de la TVA (opération neutre). La TVA des investissements n'est pas déduite par la voie fiscale mais permet de bénéficier de versements de FCTVA plus conséquents.

Mis à part le sujet des reprises sur amortissement le niveau de recettes de fonctionnement est demeuré relativement stable,

La formation des 3 niveaux d'épargne



Épargne de gestion ou capacité courante de financement = recettes réelles de gestion – dépenses réelles de gestion (hors dette)

Épargne brute ou autofinancement brut = épargne de gestion – intérêts de la dette

Épargne nette ou autofinancement net = épargne brute – remboursement en capital de la dette (section d'investissement).

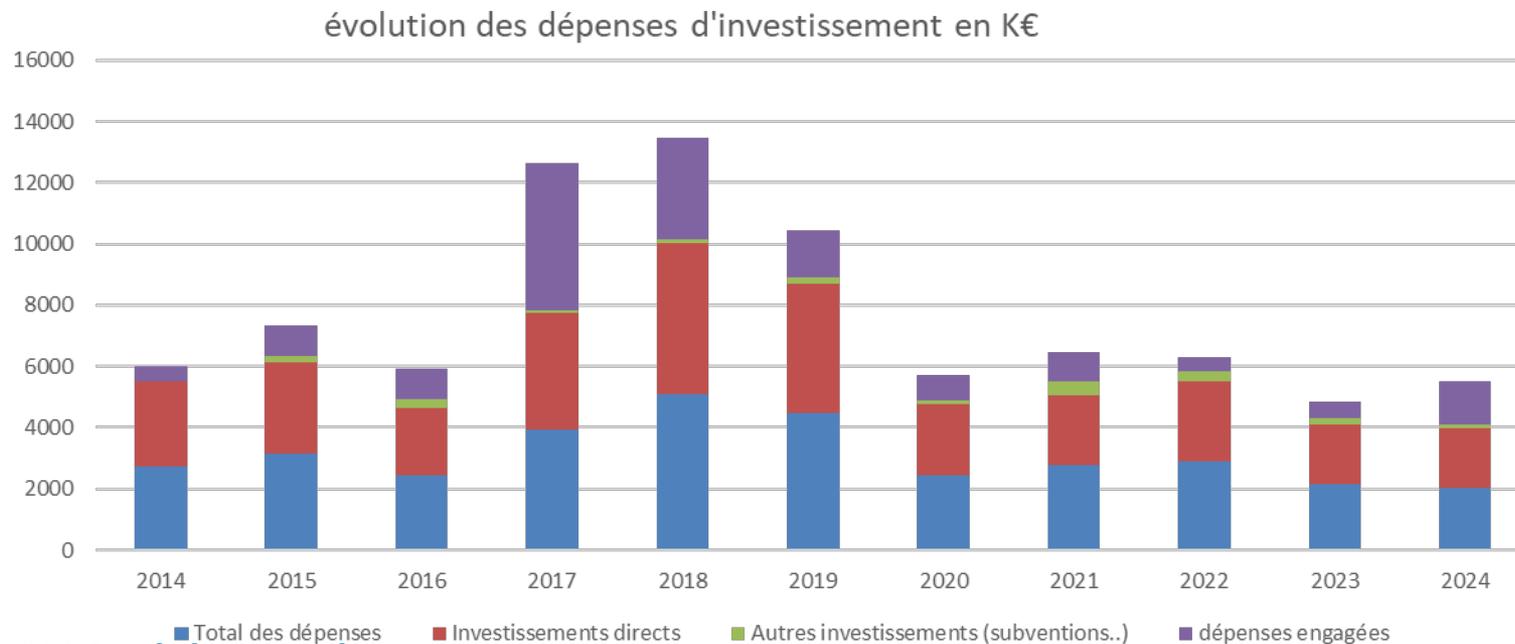
La formation des 3 niveaux d'épargne

- **Les niveaux d'épargne en 2024 s'améliorent légèrement compte tenu de l'augmentation des recettes et la maîtrise des dépenses.**

Cette augmentation demeure conjoncturelle, en témoigne le nécessaire recours à l'emprunt pour procéder aux investissements jugés indispensables.

Section d'investissement

Les dépenses d'investissement



L'année 2024 a été marquée par :

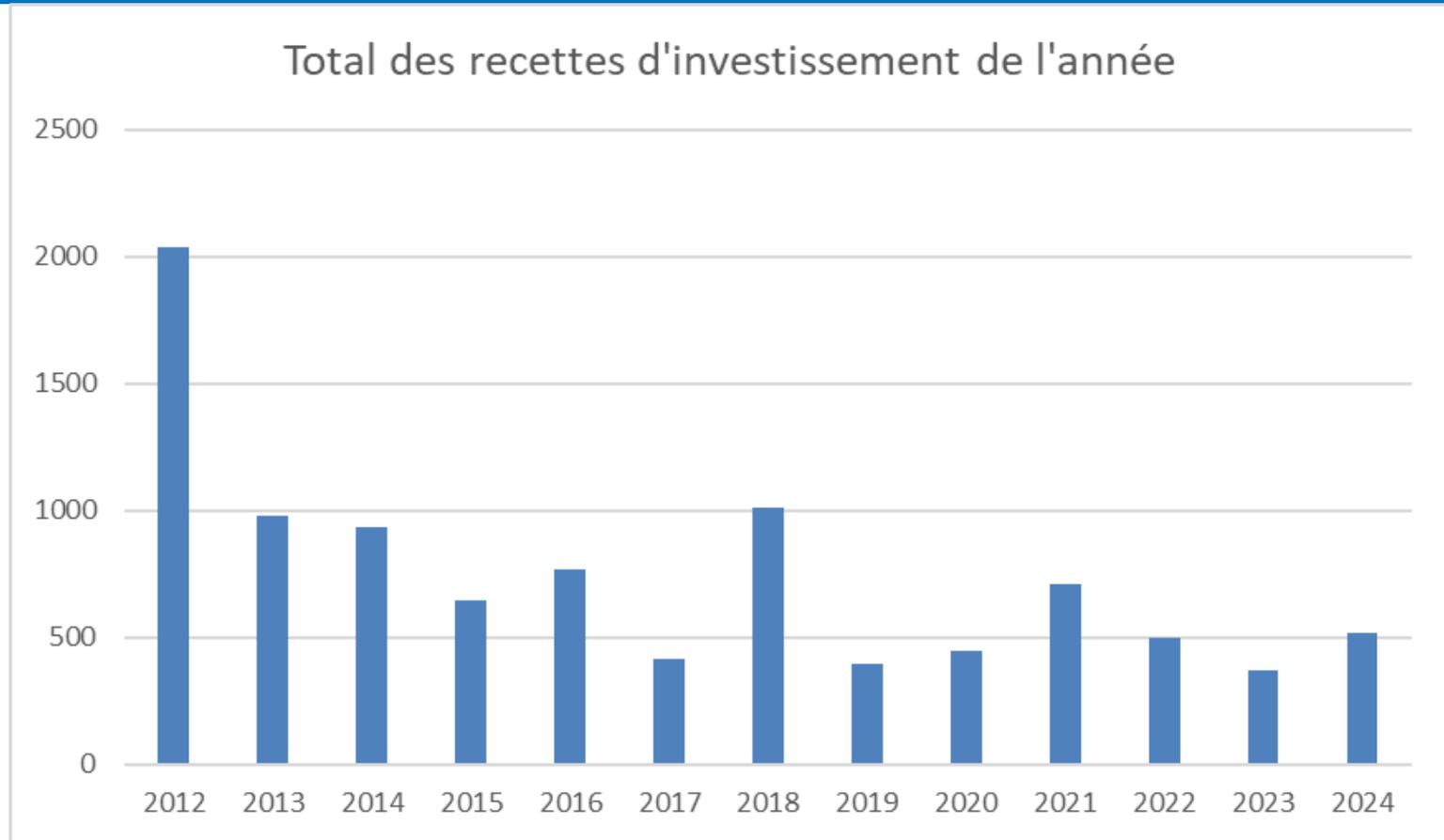
L'achèvement des investissements pilotage du chauffage au sein des écoles, la réception du chantier des sanitaires de l'école maternelle,

Le lancement des travaux du relais petite enfance, le lancement des travaux de refonte des installations électriques de l'école élémentaire Saint-Exupéry,

Le lancement des travaux de réhabilitation des logements des Arandelles

Le lancement des opérations de réaménagement des installations municipales de tennis, de leur couverture par des ombrières photovoltaïques, et d'aménagement du dernier tronçon de la rue du Stade.

Les recettes d'équipement



Elles sont en augmentation par rapport à 2023. Les subventions attendues et fléchées pour financer certains investissements réalisés ont été versées. Celles liées aux projets en cours seront versées lorsqu'ils seront terminés.

Celles correspondant aux projets qui débiteront en 2025 seront inscrites au budget.

LES ORIENTATIONS POUR 2025

Les orientations stratégiques pour 2025

Stabilisation des dépenses de gestion (hors énergies)

Dans un contexte d'augmentation du nombre d'équipements publics à disposition des habitants et de développement des services à la population (qui induisent une hausse naturelle des dépenses)

Les leviers :

- **Budget Base Zéro (BBZ)** comme préalable aux budgets futurs
- **Adaptation des services** par une recherche continue de l'équilibre nécessaire entre qualité et économie des ressources : **recherche de l'efficience**
- **Recherche de nouvelles marges de manœuvre pour compenser l'effet de l'explosion des dépenses énergétiques.**

Les principales tendances de l'année 2025

En matière de dépenses de gestion

Frais de personnel



1. *Effet glissement vieillesse et technicité (avancements de grade et d'échelon des agents fonctionnaires).*
2. *Augmentation des charges patronales*
3. *Organisation du recensement 2025 (recrutement + renfort au service administration générale).*
4. *Renfort au service espaces verts.*

Les principales tendances de l'année 2025

En matière de dépenses de gestion (suite)

Achats et charges

L'objectif affiché en 2025 est comme en 2024 une maîtrise de ces dépenses pour ne pas obérer les capacités d'autofinancement de la commune.

A isopérimètre l'objectif est de contenir les dépenses. Leur augmentation sera fonction des nouveaux espaces publics pris en charge (espaces publics des lotissements, voirie...)

Les coûts liés aux assurances seront neutralisés

Les principales tendances de l'année 2025

En matière de dépenses de gestion (suite)

Subventions



Les subventions seront à nouveau le support principal de l'aide apportée aux associations.

Intérêts des emprunts (hors hypothèse d'emprunts nouveaux)



L'emprunt relatif à la mise en œuvre du projet de pôle médical souscrit en décembre 2024 va mécaniquement entraîner une hausse de ce poste.

La maîtrise des recettes de gestion

La maîtrise des ressources communales passe nécessairement par:

- **Le maintien de tarifs** reflétant la qualité du service rendu, la réalité de l'inflation, sans omettre leur **dimension sociale même si son niveau peut-être requestionné.**
- La création d'investissements générateurs de revenus notamment les recettes liées aux investissements en photovoltaïque.
- Une évolution **raisonnable** de la fiscalité locale.
- Une **attention particulière** quant aux ressources provenant de la CAN dans un contexte d'évolutions de l'intercommunalité et de velléités d'autres communes d'augmenter leur part d'AC.
- Le soutien des partenaires financiers de la commune suite à la mise en œuvre de nouveaux services.
- La recherche de **nouvelles recettes, notamment via l'affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement de l'année précédente.**

Les principales tendances de l'année 2025

En matière de recettes de gestion (suite)

Transferts de l'intercommunalité →

L'attribution de compensation restera stable en 2025

Dotations et subventions →

La DSR devrait être stable compte tenu des annonces de l'Etat.

Le niveau élevé constaté en 2024 ne sera pas dépassé en 2025 en termes de compensations CAF mais restera à un niveau plafond intéressant.

Le niveau de dotation devrait demeurer stable notamment avec la valorisation de l'action de la ville pour le recensement.

Les principales tendances de l'année 2025

En matière de recettes de gestion (suite)

Fiscalité locale



L'effet base (réévaluation automatique des bases), en plus de l'évolution naturelle (extension) de celle-ci devrait entraîner une augmentation des impôts locaux. (prévision de +1,7%)

Droits de mutation



D'éventuelles annonces relatives au remplacement de l'hypermarché Géant par d'autres commerces pourront venir faire évoluer la tendance à la baisse aujourd'hui prévisible.

Produits des services



Le niveau d'élèves présents va conditionner l'évolution de ce chapitre dans un contexte de tarifs réévalués à la hausse pour suivre l'inflation. Les effectifs sont aujourd'hui à la baisse, mais les inscriptions aux services municipaux demeurent élevées.

Un niveau d'investissement important en lien avec des projets générateurs de revenus ou d'économies

Les investissements réalisés seront soit :

- Largement subventionnés**
- Générateurs de revenus**
- Générateurs d'économies de fonctionnement**
- Liés à la politique de la commune en termes de développement durable**

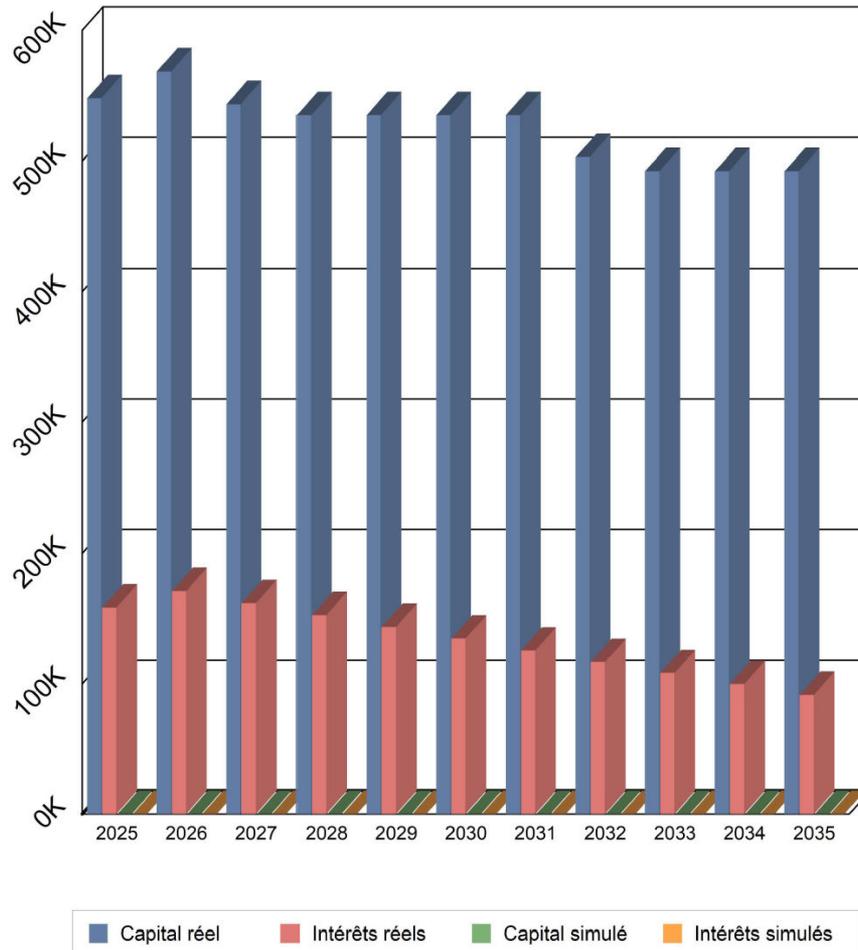
Un recours à l'emprunt sera indispensable pour les financer.

L'endettement pluriannuel sur 10 ans

Exercice	Annuité	Intérêts	Capital	Frais TTC	Commissions TTC	Capital restant dû
2025	708 590.00 €	158 451.03 €	547 695.97 €	553.00 €	1 890.00 €	6 125 475.65 €
2026	739 335.76 €	171 082.23 €	568 253.53 €	0.00 €	0.00 €	9 067 779.68 €
2027	704 997.44 €	161 785.82 €	543 211.62 €	0.00 €	0.00 €	8 499 526.15 €
2028	687 535.26 €	152 740.86 €	534 794.40 €	0.00 €	0.00 €	7 956 314.53 €
2029	678 511.33 €	143 716.93 €	534 794.40 €	0.00 €	0.00 €	7 421 520.13 €
2030	669 487.42 €	134 693.02 €	534 794.40 €	0.00 €	0.00 €	6 886 725.73 €
2031	660 463.51 €	125 669.11 €	534 794.40 €	0.00 €	0.00 €	6 351 931.33 €
2032	619 567.78 €	116 753.92 €	502 813.86 €	0.00 €	0.00 €	5 817 136.93 €
2033	600 427.40 €	108 273.68 €	492 153.72 €	0.00 €	0.00 €	5 314 323.07 €
2034	591 983.40 €	99 829.68 €	492 153.72 €	0.00 €	0.00 €	4 822 169.35 €
2035	583 539.40 €	91 385.68 €	492 153.72 €	0.00 €	0.00 €	4 330 015.63 €

Une charge de la dette en investissement importante en investissement

Diagramme de remboursement



L'endettement de la ville a été accru de 3 490 000€ fin décembre 2024 profitant des taux favorables obtenus (taux fixes sur 25ans).

Cette augmentation de la dette avait été programmée pour coïncider avec l'extinction d'emprunts historiques.

L'investissement en 2025

Des recettes qui conditionnent le lancement des projets.

Après la recherche active de subventions et la mobilisation de tous les partenaires envisageables, les projets suivants vont entrer en phase de réalisation :

- Pôle médical pluridisciplinaire**
- Ombrières photovoltaïques en autoconsommation collective sur les 3 courts de tennis.**

Projets divers d'investissement

2025 sera marquée par :

- **Les travaux de refonte des installations électriques de l'école élémentaire Saint-Exupéry (suite et fin)**
- **Poursuite du passage au LED de l'éclairage public communal rue des Combes,**
- **Poursuite du pilotage du chauffage des bâtiments publics.**
- **Déploiement d'ombrières photovoltaïques sur différents sites (Complexe de Trévins)**
- **Aménagement de la rue du Stade (partiel)**
- **Mise en accessibilité des installations de tennis municipales.**
- **Programme de réfection de trottoirs (mise en accessibilité)**
- **La poursuite de la politique d'équipement des services pour favoriser l'exercice de leurs missions dans des conditions de sécurité et d'efficience compte tenu du contexte (restaurant scolaire, services techniques, espaces verts, petite enfance, écoles...)**